

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2019

L'association « Les Amis du Livre » du Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte organise pour la 22^{ème} année consécutive, son concours de nouvelles.

Ce dernier est annuel et financé par le Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte en partenariat avec le Conseil Régional Grand Est, le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, la Communauté de Communes du territoire de Lunéville à Baccarat ainsi que la commune de Fontenoy-la-Joûte.

Thème : Pour la 22^{ème} édition du concours de nouvelles du Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte, l'Association « Les Amis du Livre » vous propose de créer un texte sur le thème suivant :

DANSER AU RYTHME DES MOTS

Sujet : *En un texte d'un genre littéraire de votre choix (récit, poème, essai, etc.) vous entraînerez le lecteur dans une histoire originale et captivante sur le thème de la DANSE, l'art « aux mille visages », à la fois expression du corps, exploration de soi et découverte de l'autre et de l'ailleurs.*

« La danse est une manière d'exprimer son être comme d'écrire avec son stylo » Maurice Béjart.

A. Modalités de participation.

1. Ce concours gratuit est ouvert à tous, écrivains amateurs (non professionnels et non publiés) de France et d'ailleurs. Il faut distinguer 4 catégories :
 - ❖ **Œuvres individuelles Jeunes :** Enfants et adolescents de moins de 18 ans.
 - ❖ **Œuvres individuelles Adultes.**
 - ❖ **Œuvres collectives Jeunes :** Classes des écoles primaires, des collèges, des lycées et composition à plusieurs de moins de 18 ans.
 - ❖ **Œuvres Collectives Adultes :** composition à plusieurs adultes.
2. Toutes les nouvelles inédites et libres de droits seront prises en compte.
3. Toute personne ayant été membre du jury ne peut participer au Concours de Nouvelles organisé par l'Association « Les Amis du Livre »
4. Les textes doivent être écrits en langue française et une même nouvelle ne peut être présentée plusieurs années de suite.
5. Les textes doivent impérativement être rédigés sur le thème «**Danser au rythme des mots**».
6. Les textes doivent avoir un maximum de 15 000 caractères (espaces compris), ponctuation et espaces comptant pour un signe.
7. Nous n'accepterons qu'une seule nouvelle par candidat.
8. AVANT le **mardi 30 avril 2019** les candidats doivent envoyer au secrétariat du Village du Livre : « **Les Amis du Livre, 39 bis rue Division Leclerc, 54122 Fontenoy-la-Joûte** » un dossier comprenant :
 - Une fiche d'inscription, soit « œuvre individuelle », soit « œuvre collective », suivant les modalités choisies.

- 7 exemplaires de la nouvelle, **anonymes, paginés** et assemblés d'une **simple agrafe au coin supérieur gauche**.
 - 1 exemplaire de la nouvelle devra être envoyé sous format « WORD » lisible sur PC à l'adresse mail du village du livre : **contact@villagedulivre54.fr**
9. Le secrétariat du Village du Livre accusera réception des nouvelles et sera le garant de l'anonymat des copies. Les dossiers incomplets et/ou non-conformes aux modalités décrites ci-dessus pourront être refusés.

B. Calendrier.

1. Les nouvelles doivent parvenir au Secrétariat du Village du Livre au plus tard le **mardi 30 avril 2019** selon les modalités décrites, en 7 exemplaires et accompagnées de la fiche d'inscription jointe en dernière page de ce règlement. Ainsi qu'un exemplaire au format « WORD » à l'adresse mail ci-dessus.
2. La proclamation des résultats sera annoncée à la remise des prix qui aura lieu le **dimanche 30 juin 2019 à 10h30** à la Maison Pour Tous de Fontenoy-la-Joûte. Néanmoins, le Village du Livre se réserve le droit de modifier ce calendrier.

C. Publication du recueil.

1. Toutes les nouvelles inédites et libres de droits seront prises en compte.
2. Le Jury est composé de personnes indépendantes et bénévoles qui ne peuvent participer au concours.
3. Le Jury nomme tous les lauréats au terme de ses délibérations.
4. Les lauréats renoncent à leurs droits d'auteur.
5. Pour toute publication ultérieure, les lauréats s'engagent à faire figurer la mention : « Publié pour la première fois par le Village du Livre de Fontenoy-la-Joûte. Nouvelle primée lors du Concours de Nouvelles de « l'année en question » ».
6. Le Village du Livre édite à ses frais un ouvrage collectif qui rassemble les textes lauréats. Il décide du tirage, du format et de la qualité de l'édition. Le recueil sera imprimé en recto/verso.
7. Chaque lauréat recevra 5 exemplaires du recueil.

Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition !

Mme Rose-Marie FALQUE,
Présidente des *Amis du Livre*